EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.

Rapport N° 17

RACHAT D'IMMEUBLES PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF

L'Etablissement Public Foncier / SMAF a acquis pour le compte de la Commune les parcelles cadastrées MS n° 249, 250, 251 et 252 d'une surface de 1 150 m² situées allée des Pêchers afin d'aménager ce secteur par la construction de structures destinées à l'accueil des personnes âgées.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Clermont-Ferrand est chargé de réaliser ces constructions spécifiques et de les gérer.

C'est pourquoi, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de permettre au C.C.A.S. de Clermont-Ferrand de racheter ces propriétés afin de poursuivre cet objectif.

Le prix de cession hors T.V.A. s'élève à 37 219,23 €. Sur ce montant s'ajoute une T.V.A. sur marge de 1 124 97 € et des frais d'actualisations pour 9 260,18 € dont le calcul a été arrêté au 31 décembre 2014, date limite de paiement d'un total toutes taxes comprises de 47 604,38 €.

Les participations déjà versées pour ces acquisitions seront remboursées à la Commune par l'Etablissement Public Foncier SMAF.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 octobre 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Grégory BERNARD